

CENTRE URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ DE L'INRS ET ÉCOLE D'ÉTUDES AUTOCHTONES DE L'UQAT

DOCTORAT EN ÉTUDES AUTOCHTONES

Code	Titre	Grade	Crédits
1926	DOCTORAT EN ÉTUDES AUTOCHTONES	Philosophiae doctor, Ph.D.	Quatre-vingt-dix

OBJECTIFS

De façon générale, le doctorat en études autochtones vise à :

- Développer des capacités réflexives en matière de recherche autochtone;
- Maîtriser des concepts (rôle, usages, portée) et des outils méthodologiques, éthiques et théoriques liés aux défis de la recherche autochtone;
- Approfondir ses connaissances et ses compétences dans un domaine particulier aux études autochtones;
- Saisir les grandes transformations sociétales du monde autochtone; et à
- Développer une autonomie professionnelle en recherche.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Ce programme vise à :

- S'instruire des savoirs, des perspectives et des épistémologies autochtones en différents domaines;
- Inscire les questionnements de recherche dans une démarche de mobilisation des connaissances; et à
- Approfondir une réflexion sur la coconstruction des connaissances de même que sur l'épistémologie et l'éthique de la recherche autochtone.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible au doctorat, la candidate ou le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en sciences humaines, en sciences sociales ou dans un domaine pertinent avec la thématique de recherche, obtenue avec une moyenne cumulative de 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent. Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure ou égale à 2,7 sur 4,3 sera étudié par le comité d'admission et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

La candidate ou le candidat doit démontrer de manière explicite, dans une lettre de motivation, qu'elle ou qu'il a eu l'occasion d'aborder des thématiques en lien avec les études autochtones au cours de ses études ou de ses recherches antérieures. La candidate ou le candidat doit aussi démontrer, dans cette lettre,

qu'elle ou il dispose d'une formation antérieure suffisante pour réaliser un doctorat dans le domaine des études autochtones ainsi qu'une connaissance préalable adéquate du ou des milieux où elle ou il envisage de réaliser son projet de recherche. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder, au moment de son admission, des connaissances équivalentes à la scolarité du programme de maîtrise en études autochtones. S'il le juge approprié, le comité d'admission peut imposer à la personne candidate de suivre, sous forme de cours d'appoint, la partie de cette scolarité qui lui fait défaut au début de ses études de doctorat.

La candidate ou le candidat doit avoir un excellent dossier universitaire, des aptitudes à la recherche, une bonne connaissance de la langue française (parlée et écrite) et une bonne compréhension de l'anglais écrit. En outre, la candidate ou le candidat doit identifier sa directrice ou son directeur de recherche au moment du dépôt de sa demande d'admission. Au besoin, une entrevue pourrait être exigée.

RÉGIME D'ÉTUDES ET DURÉE DES ÉTUDES

- Temps complet : 4 ans
- Temps partiel : 8 ans

LISTE DES ACTIVITÉS

Le doctorat en études autochtones comporte 90 crédits, dont 21 crédits de cours et 69 crédits attribués à la thèse.

– COURS OBLIGATOIRES (18 CR.)

ETA9001 PROJET DE THÈSE (3 CR.)

Rédiger le projet de thèse, comprenant les parties suivantes : problématique, revue de littérature, objectifs généraux et spécifiques, contribution et pertinence sociale, cadre théorique, conceptuel ou opératoire, approche méthodologique, échéancier.

Élaboration du projet de thèse, soit un document écrit faisant état de la problématique, de la revue de littérature, du cadre théorique, conceptuel ou opératoire, des objectifs, de la démarche méthodologique et de l'échéancier.

ETA9002 SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE EN ÉTUDES AUTOCHTONES (3 CR.)

Saisir l'évolution de la pensée et des approches en études autochtones. Maîtriser les courants théoriques et disciplinaires ainsi que l'approche comparative. Synthétiser et critiquer les concepts utilisés en études autochtones. Discuter des éléments théoriques et épistémologiques en lien avec les phénomènes étudiés et situer les différentes disciplines et écoles de pensée traversant le domaine des études autochtones.

Ce séminaire, à contenu variable, aborde sous un angle pluridisciplinaire des thématiques qui feront état des débats contemporains sur les enjeux sociaux, culturels, politiques, économiques et environnementaux.

ETA9003 ÉPISTÉMOLOGIE AVANCÉE DE LA COCONSTRUCTION ET DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES (3 CR.)

Caractériser et contextualiser les enjeux et les trajectoires actuels en matière de coconstruction et de mobilisation des connaissances en milieu autochtone. Mener une réflexion sur la nature, les caractéristiques et la portée des savoirs autochtones en différents contextes, ainsi que leur interface avec les savoirs scientifiques en contexte de recherche en sciences sociales. Développer une analyse critique des initiatives de mobilisation et les examiner selon différents angles: université, politiques publiques, groupes communautaires, secteur privé et décideurs.

Liens et correspondances entre mobilisation des connaissances, société du savoir et innovation sociale en contexte autochtone. Mobilisation des connaissances en tant que démarche collective à l'interface des différents types de savoirs : information scientifique, savoirs autochtones, savoirs expérientiels, savoirs pratiques et savoirs narratifs. Nouveaux modes de regroupement et de production de connaissances en réseau (structures, outils, mécanismes et produits) et leurs effets autant sur la recherche en milieu autochtone que sur leur appropriation par les acteurs institutionnels autochtones et des concepteurs de politiques publiques.

ETA9004 SÉMINAIRE DOCTORAL THÉMATIQUE (3 CR.)

Acquérir des connaissances sur un thème en lien avec les études autochtones. Appliquer les bases théoriques et méthodologiques en études autochtones. Discuter des recherches récentes sur un thème donné. Synthétiser des informations complexes en mobilisant un corpus scientifique approprié.

Ce séminaire, à contenu variable, porte sur un thème de recherche développé par un ou des membres du corps professoral.

ETA9005 EXAMEN DE SYNTHÈSE (6 CR.)

Démontrer une connaissance approfondie de son domaine principal de recherche et une connaissance appropriée de domaines connexes. Maîtriser la littérature scientifique pertinente et faire montre de capacités d'analyse critique et de synthèse. Faire preuve de capacités de communication adéquates à l'écrit comme à l'oral.

Format et contenu à déterminer par le comité d'encadrement et à être approuvé par la direction du programme. Présentation écrite et orale.

– ACTIVITÉ OPTIONNELLE (3 CRÉDITS)

L'ÉTUDIANTE OU L'ÉTUDIANT CHOISIT TROIS CRÉDITS PARMIS LA BANQUE DE COURS DE 2^E ET 3^E CYCLES DE L'UQAT OU DE L'INRS SOUS RÉSERVE D'APPROBATION DE LA DIRECTION DE PROGRAMME ET SUR RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE RECHERCHE.

– THÈSE (69 CRÉDITS)

ETA9069 THÈSE (69 CR.)

Démontrer sa maîtrise d'un sujet de recherche et son aptitude à mener, de façon autonome, une recherche d'envergure, qui apporte une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le domaine de recherche choisi.

Exposé écrit de l'ensemble de la démarche de recherche et des résultats obtenus, qui respecte les règles de présentation en vigueur. Soutenance de la thèse à l'oral devant un jury.